



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Mesures de lutte contre le COVID-19 :
Adaptations à venir des concours 2020
d'entrée dans les écoles nationales
agronomiques, vétérinaires et de paysage.**

Paris, le 25 mars 2020

Pour tenir compte de la prolongation du confinement appliqué pour lutter contre la diffusion du COVID-19 et en cohérence avec les orientations adoptées par les ministres chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, Didier Guillaume annonce que les modalités des concours nationaux d'entrée dans les grandes écoles vétérinaires, d'agronomie et de paysage placées sous sa tutelle vont être modifiées.

Le calendrier des épreuves sera décalé et leurs modalités adaptées. Le ministère de l'agriculture et de l'alimentation veillera à ce que ces nouvelles modalités assurent l'équité de traitement des candidats ainsi qu'à leur articulation avec les dispositions prises pour assurer la tenue des autres concours et examens nationaux. A cette fin, il participera aux travaux du comité interministériel de pilotage constitué par Jean-Michel Blanquer et Frédérique Vidal.

Les nouvelles modalités qui seront ainsi retenues seront alors communiquées immédiatement aux candidats et rendues publiques sur les sites des concours concernés et celui du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

► Concours communs agronomiques et vétérinaires :

<https://www.concours-agro-veto.net>

► Concours d'entrée dans les écoles nationales supérieures de paysage

<http://www.ecole-paysage.fr/>

Contacts presse

Service de presse de Didier Guillaume
Tél : 01 49 55 59 74
cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère
Tél : 01 49 55 60 11
ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture
et de l'Alimentation
Hôtel de Villeroy
78 bis rue de Varenne
75007 Paris
www.agriculture.gouv.fr
www.alimentation.gouv.fr
@Agri_Gouv